

Villeneuve d'Ascq, le 28 mai 2016

Objet. : Délégation de signature  
Directrice de l'Observatoire des Formations et de l'Insertion Professionnelle (OFIP)

**ARRETE N° 2016-66**

**Le Président de l'Université Lille 1**

Vu le code de l'éducation et notamment son article L712-2 ;  
Vu les statuts de l'Université Lille 1 ;

**Arrête**

**Article 1 :**

Délégation de signature est accordée, à compter du 28 mai 2016, à Madame Martine CASSETTE, Directrice de l'Observatoire des Formations et de l'Insertion Professionnelle (OFIP) à l'effet :

- En matière de dépenses, d'engager, liquider et mandater les dépenses entrant dans le cadre de l'exécution propre à son service et uniquement à cet effet,
- En matière de déplacement,
  - D'autoriser les absences des personnels affectés à l'OFIP et placés sous son autorité.
  - D'engager, liquider et mandater les dépenses relatives aux missions entrant dans le cadre de l'exécution propre à son service,

**Article 2 :**

Le Directeur Général des Services et l'Agent Comptable sont chargés, chacun pour ce qui les concerne, de l'exécution du présent arrêté.

**Article 3 :**

Le présent arrêté fera l'objet d'un affichage sur le site internet de l'Université Lille 1 et dans les locaux de l'Université.

Spécimen de signature  
valant visa de la présente délégation  
**Martine CASSETTE**



Jean-Christophe CAMART  
Président de l'Université Lille 1

